

# CHARLIE HEBDO



PORTRAIT

## PROFESSION

### ÉCRIVAIN PUBLIC MARSEILLAIS



Quand il a su que son portrait serait dans *Charlie*, monsieur A., écrivain public, a refusé que son identité soit donnée. La peur n'a rien à voir là-dedans, selon ce musulman pratiquant. C'est la représentation du prophète qui est en cause : il ne veut pas choquer « les gens qui entrent dans [son] bureau », il n'a pas envie « de faire du mal à quelque chose qu'ils partagent tous »...

Le bureau au rez-de-chaussée, de monsieur A. est planté sur les hauteurs d'une étroite ruelle pavée qui grimpe jusqu'à la gare Saint-Charles. La nuit, seuls les hommes s'attardent dans la venelle mal éclairée, et l'atmosphère est peu réjouissante. Mais, en pleine journée, les gamins de ce quartier central de Marseille font un vacarme d'enfer sur les petites places que la rue embrasse côté port. Parmi les femmes circulant en nombre, la rondouillarde Zoubida dont le rôle souffreteux porte à plusieurs mètres.

L'Algérienne de 22 ans engoncée dans une djellaba, trimballe péniblement un ordinateur datant probablement des années 1990. Porté en bandoulière, un clavier sale cogne contre son omoplate. Des hommes attablés dans un petit café sans enseigne la dévisagent curieusement. Craignant sans doute que Zoubida ne chute, un jeune gars lui prête main-forte. « Je ne vais pas loin, juste chez l'écrivain du public, qui fait les démarches des papiers » explique Zoubida avec un fort accent blédard qui fait sourire le jeune.

Monsieur A. accueille Zoubida, avec chaleur et en arabe dialectal algérien. Il la fait assoir sans commenter son drôle de fardeau. Zoubida a pris rendez-vous par téléphone, quelques heures plus tôt, afin que « l'écrivain du public » l'aide à faire une demande de titre de séjour pour sa mère oranaise, veuve depuis peu. Quatre ans plus tôt, Zoubida l'a laissée derrière elle pour venir épouser « un algérien d'la France » de vingt-deux ans son aîné, explique-t-elle. La clef pour des papiers et une vie meilleure. Puisque son mari s'oppose à la venue de sa mère, Zoubida, quasi illettrée, entreprend les démarches seules. Convaincue que « pour faire les

papiers, il faut l'ordinateur », elle l'a porté de son salon au bureau de monsieur A. A lui ensuite de faire les démarches sur le site de la préfecture de police, qui se targue d'avoir converti en numérique la moitié de ses formulaires. Une formule « plus rapide et simplifiée ».

#### « LES GENS NE VIENNENT PAS POUR UNE BIOGRAPHIE »

« Vous n' imaginez pas à quel point le numérique panique les gens. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, beaucoup de formulaires en ligne sont très compliqués à comprendre. Demander à des gens qui parlent mal le français, et pas éduqués à l'informatique, de comprendre des phrases telles que « revenir à la page d'accueil » ou « double-clic », c'est diabolique ! » s'insurge monsieur A., reconnaissant que ces nouvelles « paperasses technologiques » lui donnent également du fil à retordre. « Je suis de la vieille école. »

Tout dans son look lui confère un –je-ne-sais-quoi de notable de province des années 1960. Le complet en laine kaki, la chemise boutonnée, la moustache fournie et ce phrasé empreint de déférence, cette réputation élogieuse dans le quartier, qui le désigne comme un « intellectuel ». Seuls deux éléments détonnent un peu dans cette photographie d'époque : un livre jaune sur l'étagère du fond, *Régler ses litiges pour les Nuls*, et une tirelire qui appelle à la générosité pour les enfants de Gaza.

L'âge d'or du métier pour ce Franco-Algérien sexagénaire, qui exerce désormais en libéral, remonte à quelques vingt années plus tôt, quand l'ancien

fonctionnaire de la Caisse des retraites algérienne s'est reconverti dans la plume publique. D'abord en Algérie, puis en France, où il est identifié comme « *écrivain public agréé* », bien qu'il n'ait pas passé de diplôme correspondant. Une époque où les formules ampoulées des lettres officielles étaient valorisées et signées de « *distinction* ». Il nous montre avec fierté ses rédactions – qu'il facture 10€ par document, que ce soit un formulaire de la CAF ou un courrier de réclamation. La dernière en date, qui démarre par « *Cher Monsieur le PDG* » est destinée au directeur commercial d'Air Algérie, émanant d'un passager dont le bagage a disparu et qui demande des comptes.

Monsieur A. entretient un rapport complexe avec les administrations françaises, qu'il accuse de harceler les immigrés dans certaines procédures, voire de les maintenir volontairement dans l'instabilité. « *Je traque leurs erreurs car je connais les lois,* » assure-t-il en désignant le dossier d'une Tunisienne à qui l'Etat français refuse, sans motif, la transcription d'un certificat de divorce. Son travail de « représentation » informelle de ses clients peut crispier les administrations, surtout dans les « interventions verbales ». Les fonctionnaires le regardent avec suspicion. A la CAF, dit-il, le personnel refuse de lui donner des informations par téléphone, même s'il affirme être « *légalement mandaté* ». Mettant

pendant un temps cette conduite sur le compte du racisme, monsieur A. se ravise, diplomate : il y a beaucoup de fraudes, il faut les comprendre. « *Et les bandits sont souvent des arabes, vous savez !* » Le téléphone sonne, monsieur A. accepte d'accompagner au tribunal le fils d'une cliente « bien française » pour une requête devant le procureur.

La population immigrée représente la grande majorité de sa clientèle. Tout l'après-midi, Asiatiques, Africains et Magrébins se pressent dans son « vestibule », qui se trouve dans la même pièce que son bureau... La confidentialité des échanges est donc moyennement assurée, ce qui ne semble pas poser de problème. « *Les gens qui viennent ici ne font pas appel à mes services pour une biographie familiale* » ironise monsieur A., mais plutôt pour des formalités administratives. Ses clients magrébins sont très inquiets depuis les attentats de Paris : « *comme les terroristes étaient arabes, la rumeur dit que les arabes n'auront plus de papiers.* » Lui-même, peine à faire venir sa femme, pour laquelle il a déposé quatre demandes depuis 2010. La préfecture lui a fait savoir qu'elle ne pouvait « *déterminer clairement ses ressources* ».

**Sol**